



Communiqué de presse

Nouvelle baisse des tarifs d'électricité en 2026

Vernayaz, le 29 août 2025. **Genedis baissera ses tarifs d'électricité en 2026. Un ménage moyen consommant 4'500 kWh paiera ainsi 25.77 ct./kWh, soit un tarif en dessous de la moyenne nationale selon une enquête de l'Association des entreprises électriques suisses (AES).**

Dans un contexte énergétique en mutation, la grille tarifaire de Genedis évolue positivement en 2026. La composante « énergie » est en baisse tandis que le timbre d'acheminement enregistre globalement une légère hausse. La baisse de la composante « énergie » a été rendue possible grâce à une stratégie d'achat efficace et une détente des prix sur le marché, provoquée par un ralentissement conjoncturel lié à une activité économique en recul en Europe et à une diminution de la demande en électricité, notamment dans l'industrie et les services.

En parallèle, le timbre augmente modérément en raison des investissements importants dans le développement du réseau, afin de répondre à l'essor des productions photovoltaïques décentralisées, par nature intermittentes, ou de la mobilité électrique. En outre, les gestionnaires de réseau de distribution doivent respecter les exigences légales pour le déploiement des compteurs intelligents (smart meters) et se préparer à la création de communautés électriques locales, prévues à partir de 2026 par la nouvelle loi sur l'électricité.

L'année 2026 marquera également l'introduction du tarif de mesure. Cette nouvelle composante fixe vise à renforcer la transparence tarifaire en distinguant les coûts liés à la mesure de ceux liés à l'utilisation du réseau. Elle fera l'objet d'une ligne distincte sur la facture d'électricité.

Évolution pour un ménage moyen

Les prix de l'électricité chez Genedis baisseront en moyenne de 3.5% en 2026. Pour un ménage moyen consommant 4'500 kWh, le tarif sera ainsi de 25.77 ct./kWh, ce qui représente une baisse d'un montant d'environ 40 francs sur l'année. Avec ce prix, Genedis se classe en dessous de la moyenne suisse qui se situe à 29.6 ct./kWh pour ce type de ménage selon une enquête de l'AES¹. Ces nouveaux tarifs s'inscrivent dans la continuité

¹ Enquête de l'AES sur les prix de l'électricité pour 2026, juillet 2025 : <https://www.strom.ch/fr/actualites/selon-une-enquete-de-laes-les-prix-de-lelectricite-devraient-continuer-baisser-en-2026>



des trois dernières années durant lesquelles Genedis avait réussi à contenir la hausse causée par la crise énergétique.

Tarifs de reprise

Le nouveau cadre légal introduit dès 2026 une harmonisation au niveau national des tarifs de reprise. Actuellement, ce tarif correspond en général au coût moyen d'approvisionnement du distributeur. Dès 2026, l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) définira mensuellement le tarif de reprise sur la base des prix effectifs sur le marché, afin de suivre davantage les fluctuations saisonnières de l'offre et de la demande. Un prix plancher fixé à 6 ct/kWh protégera spécifiquement les petits producteurs (installations d'une puissance inférieure ou égale à 30 kW). Genedis appliquera ces nouveaux tarifs de l'OFEN avec, en supplément, une rétribution des garanties d'origine fixée à 2 ct./kWh pour les trimestres 1 et 4 (hiver) et à 1 ct./kWh pour les trimestres 2 et 3 (été).

Contact

Philippe Délèze, directeur
079 347 40 03, philippe.deleze@genedis.ch

À propos de Genedis

Active du Valais central au Lavaux, Genedis est une société spécialisée dans les secteurs de l'énergie et des télécommunications. Elle emploie près de 240 personnes et compte 55'000 clientes et clients. Depuis plus de 20 ans, elle accompagne les particuliers, entreprises, acteurs de l'immobilier et collectivités publiques dans la transition énergétique.

Plus d'informations sur www.genedis.ch.

Communes alimentées en électricité

Ardon, Chamoson, Dorénaz, Evionnaz, Finhaut, Isérables, Leytron, Massongex, Nendaz, Riddes, Saillon, Salvan, Saxon, St-Maurice, Trient, Vernayaz et Vérossaz.